

LE SAINT-MAURICIEN



Flash N° 91

Octobre 2018

Le mot du Maire

Après un bel été, c'est la reprise. Pour notre école, tout est en place. Des travaux de peinture et de remise en état ont été faits par nos services techniques. Aux prochaines vacances, les dernières fenêtres seront remplacées.

Fin septembre, un grand nombre de réfections de voiries ont été réalisées (rues de la Folleville, de l'Égalité, le haut de la rue de la Rémarde,...). Prochainement, les trottoirs de la rue de Courson seront remis à neuf.

Un grand élagage d'arbres gênant les passages a été effectué. Mais il en reste encore. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de procéder à la taille des haies, arbustes et arbres qui empièteraient sur la partie communale. De nombreux trottoirs sont devenus impraticables.

La fête de la Saint Maurice a encore été fort un succès. Je remercie ici le Comité des Fêtes pour son investissement. Beaucoup de monde était présent pour le feu d'artifice.

Cette année nous commémorons le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Une exposition retraçant les diverses périodes qu'ont vécues « nos soldats » sera organisée à la mairie début novembre et ce grâce à un important travail de recherche mené par Monsieur Dillmann et à une mise en œuvre du conseil des jeunes. N'hésitez pas à venir la visiter.

Bien à vous

William Berrichillo

Les délibérations du Conseil Municipal du 3 octobre 2018

L'ordre du jour :

- **Signature de la convention dans le cadre de l'installation d'équipements pour le déploiement des compteurs communicants GRDF**

Cette convention a pour objet d'échanger avec GRDF sur le projet d'implantation des relais.

Adoptée à l'unanimité

- **Autorisation de vendre un terrain communal**

Il s'agit de la parcelle H238, pour laquelle une offre spontanée d'achat a été faite. **ERRATUM : Il s'agit de la parcelle H 438**

Adoptée à l'unanimité

- **Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage**

Suite à une analyse du rapport par l'Union des Maires de l'Essonne, il apparaît que de nombreux points restent à éclaircir. De ce fait, le conseil municipal estime ne pas être en mesure d'approuver ce schéma.

Non adoption du schéma à la majorité, avec 2 abstentions

- **Dénomination d'une rue**

Un ensemble de 10 lots se construit au Bois Bourdon. Le chemin rural n°31 en constitue un des accès. Il est proposé de le renommer « Chemin des Prés ».

Adoptée à l'unanimité

- **Approbation du nouveau PADD (révision du PLU)**

Présentation au conseil municipal des modifications apportées au projet initial. Aucune remarque n'ayant été formulée, le nouveau PADD a été acté.

- **Autorisation d'apposer des panneaux "Espace sans tabac" à l'école et à l'aire de jeux de la Butte Blanche**

Signature d'une convention entre la Ligue contre le Cancer et la commune.

Adoptée à l'unanimité

- **Participation au dispositif du service civique**

Un poste est ouvert pour accueillir un jeune de 16 à 25 ans dans le cadre du service civique, pour une durée de 9 mois.

Adoptée à la majorité avec 1 abstention

- **Questions/Informations du public**

Le terrain vendu n'a reçu qu'une seule offre chiffrée

La buse d'écoulement des eaux sur Berchevilliers a bien été nettoyée.

Le forum des associations s'est, comme toujours, déroulé dans la bonne humeur. Peut-être une fréquentation en légère baisse liée aux pré-inscriptions de plus en plus nombreuses.

La fête de la Saint Maurice : Vous êtes venus nombreux à LA fête de notre village. Méchoui, saucisses, frites, boissons, musique, danse et surtout bonne humeur pour tout le monde ! Le tout s'est terminé par un feu d'artifice offert par la mairie.

Un grand merci au Comité des Fêtes pour cette belle soirée.



Les animations dans notre village

Les nouvelles consignes de tri de nos recyclables

Finis de se poser la question de ce que l'on doit mettre ou non dans notre poubelle jaune : l'évolution du tri va permettre davantage de recyclage !

Depuis ce mois d'octobre **TOUS LES EMBALLAGES** y vont : Le papier, les briques de lait, les bouteilles d'huile, les cellophanes, le polystyrène, les capsules de café, les pots de yaourt et leur couvercle, ... Il n'y a pas d'exception.

En revanche, afin d'éviter des refus, il est important de bien dissocier tous les emballages. Par exemple, il ne faut pas mettre les pots de yaourt dans la boîte de céréales avant de la jeter.

Attention, nous parlons bien d'emballages : Le jouet en plastique du petit dernier ou le vieil arrosoir troué ne rentrent pas dans cette catégorie.

Principaux travaux réalisés cet été

Voirie

Remise en état du chemin de Picot secteur Ardenelles
Remise en état partielle de la route de Folleville
Remise en état d'un tronçon de route rue de l'Egalité
Remise en état de la partie haute de la rue de la Rémarde



Rénovation complète du Chemin de Picot (Ardenelles)

Pont de Folleville Avant / Après

Mairie

Rénovation des fenêtres en bois et de la corniche sur la face avant de la Mairie

Appartement école

Remplacement de la chaudière

Tennis

Participation à 50% des travaux de rénovation et d'entretien des cours de tennis

Ecole : Les travaux seront réalisés pendant les prochaines vacances scolaires

Remplacement des 16 dernières fenêtres non remplacées de l'école.

Remplacement de la porte d'accès aux appartements.

Remplacement des fenêtres des locaux de l'école du 1^{er} étage

Mais Aussi

Elagage des arbres route de la touche, rue de la Rémarde, Chemin des écoles

Remise en état de notre balayeuse qui reprendra bientôt du service dans les rues de la commune

Les travaux dans notre village

Ces dernières semaines, la fréquence des dépôts sauvages a fortement augmenté.

Le dernier en date était au beau milieu de la route de Courson.

L'équipe municipale a tout mis en œuvre pour rendre la route aux usagers et la sécuriser.



Si toutefois, vous voyez un tel dépôt, merci d'en informer la mairie au plus vite. S'il n'est pas nettoyé instantanément, il s'étend malheureusement très vite.

Dépôts sauvages

Évènements à venir

Le 14 octobre : ExpOpeinture - TrocOplantes au Lavoir

Les 22, 23, 24 octobre : Stages de dessin organisés par la bibliothèque

Le 4 novembre : Bourse aux jouets et vêtements d'hiver à la salle polyvalente (organisée par la Bibliothèque et Vitagym)

Du 5 au 14 novembre : Exposition « Nos soldats de 14-18 » à la Mairie

Le 11 novembre : Commémoration du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918

Le 29 novembre : Dernier jour de collecte des déchets verts.

Les 7 et 8 décembre : Téléthon

Le 9 décembre : Repas des anciens

Le 15 décembre : Noël des enfants (organisé par le Comité des Fêtes)

Rappel : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste écocitoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

Saint-Mauricien Numérique

Rappels « à votre écoute »

A la Mairie : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

Sur le site internet : Dans la rubrique « A votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et aussi, celle de vous abonner aux alertes et aux Flashs

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Sapeurs Pompiers 18

Gendarmerie 17

N° unique d'urgence européen 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr



Imprimé par la CCPL



7 – 8 décembre 2018

St Mauriciens, nous avons besoin de vous !

- **Chef d'entreprise ou salarié :** Votre société peut nous aider à financer les activités qui nous permettront d'alimenter le compteur du Téléthon 2018. (En contrepartie, votre société peut bénéficier d'une réduction fiscale).
- **A titre personnel :** Réservez votre weekend et venez participer aux nombreuses activités proposées les 7 et 8 Décembre à la salle polyvalente pour le Téléthon 2018.

Le planning du weekend va suivre bientôt ...

Contactez nous :

mail : ptsmm91@gmail.com
tél : 06 11 11 74 84



Il n'y a pas de petits dons, le moindre sou peut aider la recherche...

 facebook : @ptsmm91



A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, la mairie de Saint-Maurice-Montcouronne et son conseil des jeunes ont souhaité marquer l'évènement en organisant, avec l'aide précieuse de M. Noël Dillmann,

une exposition

La Vie de « Nos Soldats Morts pour le France »

Cette exposition, qui se tiendra du 5 au 14 Novembre dans la salle des mariages de la Mairie, va relater la vie « trop courte » de chacun des soldats de notre village dont le nom est gravé sur le monument aux morts.

Les horaires d'ouverture seront ceux de l'accueil de la Mairie.

Venez nombreux

Entrée gratuite